
Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil du jeudi 26 janvier 2023 (vote)
- 2) Stratégie : Quelle place pour l'Ecole universitaire de premier cycle dans les années à venir ?
Pascal Aubert / Isabelle Demachy
- 3) Contrat d'objectifs, de moyens et de performance
- 4) Point sur les projets en cours :
 - a) SPOCs : présentation des travaux du GT et présentation du SPOC compétences informationnelles : Gaëlle Guyot-Rouge
 - b) Passerelles : Bruno Darracq
 - c) SYREP : Bénédicte Humbert
 - d) CMQ : Pascal Aubert
 - e) Semaine de l'industrie : Pascal Aubert
- 5) Point divers

à sa place. Chaque élu ne peut disposer de plus de deux procurations. Toute procuration ne vaut que pour la séance, ou, le cas échéant, pour la partie de la séance, où elle a été donnée. Elle est adressée avant la séance ou pendant celle-ci au président ou à la personne désignée par ses soins. Un membre du conseil ayant un suppléant peut donner procuration à un autre membre élu du conseil lorsque son suppléant et lui-même sont absents. » Elle est adressée avant la séance ou pendant celle-ci à « direction.ecole-1cycle@universite-paris-saclay.fr »